

du Ciel (*zunft zum Himmel* ; au Ciel, enseigne de la maison de réunion de cette corporation (1).

Il s'était confiné dans l'exercice de son art et vivait dans la retraite. Cependant la corporation à laquelle il appartenait, celle des peintres, l'élut en 1691 comme un de ses députés au Grand conseil. Thurneysen ne devait pas remplir cette charge ; il quitta bientôt Bâle pour se rendre à Vienne.

Elève de son père, Jean-Jacob Thurneysen, sur lequel nous reviendrons plus loin, avait acquis, jeune encore, quelque renom.

Il alla compléter en Italie l'enseignement qu'il devait à son père. Il était à Rome en 1695.

Son père avait une réputation assez étendue pour qu'il ait reçu en 1695 l'offre d'entrer au service de l'empereur Léopold I^{er}. Il accepta cette proposition sous la condition que son fils serait engagé avec lui. Ce double engagement fut conclu. Le père et le fils firent à Vienne un séjour de près de trois années et y exécutèrent des ouvrages importants.

Nous n'avons pas pu suivre à partir de cette époque les deux Thurneysen, mais nous sommes fondé à penser, d'après la suite des estampes qu'ils ont laissées qu'ils ne se sont pas séparés.

Thurneysen père quitta Vienne en octobre 1697. Il alla à Prague, puis à Nuremberg, et s'arrêta à Augsbourg à la fin de 1697. Il travailla dans cette

(1) *Notizen über Kunst und Künstler zu Basel*, de L. A. Burckhardt, 1841. On lit dans le *Livre rouge* : « 1684... Jacob Thurneiser, le graveur ».